



Terrain d'aéromodélisme  
 Royal Club Luc Mommer R.C.L.M.  
 Agréé D.G.T.A. sous le n°013  
 zone hachurée = zone de vol

400 m

← 100m →

Niveau limite de bruit d'un aéromodèle à l'émission (mesure à 7 m) - Distance de l'habitation la plus proche à 750 m

	1 aéromodèle en vol	2 aéromodèles en vol	3 aéromodèles en vol	4 aéromodèles en vol	5 aéromodèles en vol
Période de jour	85 dB	82 dB	80 dB	79 dB	78 dB
Période de transition	80 dB	77 dB	75 dB	74 dB	73 dB

	Heures de vol	
	Début	Fin
En semaine	Au lever du soleil et pas avant 07h00	Au coucher du soleil et pas après 22h00
Dimanches et jour fériés	Au lever du soleil et pas avant 07h00	Au coucher du soleil et pas après 22h00